

L'ICO, le futur des levées de fonds ?

Alors que le Bitcoin a atteint en cette fin d'août 2017 un niveau record, les cryptomonnaies commencent à être reconnues par les États comme moyen légal de paiement. Le secteur des services financiers est en pleine mutation. Une mutation qui va changer notre façon d'envisager le monde du financement des entreprises ?

Corporate Venture, IPO, super Business Angels... De multiples façons de lever de l'argent existent. Les alternatives au financement bancaire sont devenues une réalité en France. Depuis le début de l'année, une nouvelle manière de financement explose : l'ICO (pour Initial Coin Offering). Plutôt que d'avoir recours aux sites de crowdfunding, au capital-risque, ou bien à la vente d'actions dans une introduction en bourse, un nombre croissant d'entreprises se tournent désormais vers l'ICO pour se financer. Depuis le début de l'année, la finance via l'intermédiaire de la blockchain et des cryptomonnaies, dite « tokenisée », a explosé avec un nombre impressionnant de levées de fonds par des entreprises. Mais qu'est-ce qu'une ICO ? Focus sur ce mode de financement qui pourrait être le futur des levées de fonds.

À relire : DomRaider annonce le lancement de son ICO, une levée de fonds en crypto-monnaie

Ces derniers mois, il a été beaucoup question dans le monde de la blockchain d'un concept encore peu connu en France répondant au nom d'ICO, par référence aux IPO, l'introduction de sociétés en bourse. Mais pour savoir ce qu'est une ICO, il est nécessaire d'appréhender correctement ce qu'est la blockchain. La blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée et fonctionnant sans organe central de contrôle. Si l'on schématise c'est comme une gigantesque base de données, transparente et que personne ne peut s'approprier. Il existe des blockchains publiques, ouvertes à tous et des blockchains privées, limitées

à un petit nombre d'acteurs. Pour imaginer cette définition, on pourrait décrire cette technologie comme *«un très grand cahier, que tout le monde peut lire librement et gratuitement, sur lequel tout le monde peut écrire, mais qui est impossible à effacer et indestructible.»*

L'ICO une révolution dans le développement des entreprises

En quelques mois, les ICO sont devenues la nouvelle coqueluche de la blockchain. L'ICO est une forme très particulière de crowdfunding, appelée crowdsale ou token sale. C'est-à-dire une forme de financement participatif qui consiste à émettre et vendre des «tokens», des jetons virtuels cryptographiques se comportant comme une cryptomonnaie. Ces jetons peuvent être achetés en échange d'autres cryptomonnaies déjà établies comme le Bitcoin ou l'Ethereum, ou parfois aussi contre des devises.

Différentes plateformes d'échange de monnaies virtuelles autorisent ensuite le trading de ces jetons qui acquièrent, de fait, une cotation, à l'image de titres sur des marchés financiers. Toutefois, contrairement à ces derniers, la cotation échappe à toute régulation ou contrôle. C'est donc 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 que s'exercent des mouvements d'achats/ventes de jetons importants accompagnés d'une forte volatilité.

Si les entreprises susceptibles de lever des fonds via une ICO ont jusqu'à maintenant été uniquement celles dont le projet est basé sur la technologie blockchain ou sur les cryptomonnaies, on constate un début d'ouverture à d'autres secteurs.

Les montants levés dans le cadre de ce type d'opérations dépassent régulièrement la barre des millions de dollars. On assiste à des collectes de capitaux toujours plus importantes tels que Bancor (153 millions de dollars), EOS (185 millions de dollars), ou encore Tezos (232 millions de dollars).

Quand on sait à quel point il peut être difficile pour une startup, même avec un projet solide sur la table, de se faire financer par des fonds d'investissement, les ICO peuvent être vues comme un excellent moyen de lever des fonds. Pourtant, cette méthode de financement va au-delà d'un simple moyen de collecter de l'argent, puisque :

- Les tokens constituent souvent la monnaie qui est ensuite utilisée pour acheter les services de l'entreprise.
- Ceux qui ont contribué à la réussite de l'ICO sont récompensés directement en tokens pour leurs contributions. Ils jouent alors le rôle d'ambassadeurs et facilitent la fédération d'une communauté soutenant le projet.
- Ces tokens sont convertibles dans n'importe quelles autres cryptomonnaies puisqu'ils reposent sur la blockchain. Cela ouvre la porte à de nombreuses

possibilités de partenariats et d'interconnexions entre les différentes startups et leurs produits respectifs.

- La réalisation d'une ICO implique un important effort de communication international, bénéfique à la visibilité du projet auprès de ses futurs utilisateurs et clients

La différence la plus importante par rapport aux autres méthodes de financement est certainement l'ouverture géographique d'une ICO. Les tokens n'ont pas de frontières et pour peu que vous fassiez l'effort suffisant de traduction, votre projet sera à la portée des six continents. Cette ouverture augmente directement le potentiel de financement.

Il reste toutefois un frein réglementaire : la définition juridique des ICO est encore inexistante ou floue dans de nombreux pays et il convient, avant de se lancer, de s'assurer des règles applicables localement. Heureusement, les États sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de l'importance que peuvent prendre les ICO dans le futur de l'économie ainsi que des risques inhérents à l'absence de régulation. Certains choisissent, pour le moment, d'interdire en attendant la définition d'un futur cadre, à l'image de la Chine.

2017 sera l'année marquant le début de la finance «tokenisée». Cette nouvelle approche de financement bien qu'encore balbutiante est vue aussi bien comme un moyen de décentraliser que de désintermédier l'accès aux fonds. Un mouvement certainement profitable aux entreprises ainsi qu'aux investisseurs.